

# CRITERIUM FÉDÉRAL N1

## Tour 4

les 5, 6 et 7 avril 2024

### ORGANISATEUR

LIGUE GRAND EST

### CORRESPONDANT

Vincent BLANCHARD  
vincent.blanchard@lgett.fr

### INFOS ORGANISATEUR

[HTTPS://WWW.FFTT.COM/SITE/COMPETITION/CRITERIUM-FEDERAL](https://www.fftt.com/site/competition/criterium-federal)

### LIEU

CENTRE DES SPORTS, BERNARD GUY,  
AVENUE GUYNEMER,  
54700 PONT-À-MOUSSON

### JUGE-ARBITRE

YOHAN DECLOMESNIL  
declomesnil.yohan@neuf.fr

### DÉLÉGUÉ FÉDÉRAL

PIERRE BLANCHARD

### BALLES

NITTAKU (PREMIUM 40+ – 3 ÉTOILES)



Mise à jour le 8 mars

Mail à l'attention des joueurs et joueuses qualifiés pour le 4ème tour du Critérium fédéral avec copie aux clubs (à l'adresse mail du correspondant du club issue de SPID Espace Mon Club)

**FÉDÉRATION FRANCAISE DE TENNIS DE TABLE**  
3, rue Dieudonné Costes  
75013 PARIS  
Tél 01 53 94 50 16 – Mail [sportive@fftt.email](mailto:sportive@fftt.email)

Chères Amies Pongistes, Chers Amis Pongistes,

Le vendredi 5, le samedi 6 et le dimanche 7 avril 2024 aura lieu le 4ème tour du Critérium fédéral NATIONALE 1 MESSIEURS et DAMES à PONT A MOUSSON (54).

Tout d'abord, vous pouvez retrouver toutes les informations concernant la compétition sur le site de la FFTT : <https://www.fftt.com/site/competition/criterium-federal>

1 – Si vous souhaitez participer à l'épreuve, veuillez à partir de votre espace licencié <https://malice.fftt.com/login/> dans la rubrique Epreuves / Inscriptions dans le tableau « B » de votre catégorie, (le tableau « A » sera complété à l'issue des engagements) procéder à votre inscription avant le **lundi 25 mars 2024** inclus, délai de rigueur.

**Mode opératoire « Espace licencié » :**

[http://www.fftt.com/doc/11-Mode\\_Operatoire\\_Confirmations\\_Inscriptions\\_Participants\\_Epreuve\\_EspaceLicencie.pdf?1](http://www.fftt.com/doc/11-Mode_Operatoire_Confirmations_Inscriptions_Participants_Epreuve_EspaceLicencie.pdf?1)

Votre club pourra également procéder à votre inscription dans l'espace Mon Club.

**Mode opératoire « Espace mon club » :**

[http://www.fftt.com/doc/12-Mode\\_Operatoire\\_Confirmations\\_Inscriptions\\_Participants\\_Epreuve\\_EspaceMonClub.pdf?1](http://www.fftt.com/doc/12-Mode_Operatoire_Confirmations_Inscriptions_Participants_Epreuve_EspaceMonClub.pdf?1)

**Pour les inscriptions, une fois la validation effectuée, vous ne pourrez plus la modifier.** Si nécessaire, veuillez adresser un mail à [sportive@fftt.email](mailto:sportive@fftt.email) en expliquant votre problème.

**PAIEMENT SÉCURISÉ** (nous vous conseillons d'utiliser ce paiement) : Votre confirmation à un tour ainsi que le paiement pourront se faire en même temps. Le paiement se fera alors par système sécurisé de paiement en ligne.

Une fois l'inscription et le paiement effectués, vous recevrez, par mail, une confirmation d'engagement et un justificatif de paiement identique à ceux-ci-dessous.

**Confirmation de votre inscription critérium**

**Justificatif de paiement**

FFTT  
Fédération Française de Tennis de Table

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS DE TABLE**

Confirmation de participation

La participation du licencié ALLAIRE Romain (n° licence 4933979) est confirmée pour le(s) tableau(x) suivant:

Tableau	Statut	Date
tour 1 de la division FED_N1_Cadets B	Titulaire	10/10/2021
tour 1 de la division FED_N1_Juniors Garçons B Invité	Invité	09/10/2021

PAIEMENT ACCEPTÉ  
Merci de votre confiance.

\*\*\*TEST\*\*\* FÉDÉRATION FRANCE DE TENNIS DE TABLE

ATTENTION CE CI N'EST PAS UN VRAI PAIEMENT  
IL N'Y A PAS EU DE VRAIE AUTORISATION

CARTE BANCAIRE  
CB

Le 22/08/2021 à 04:49  
FFTT  
75025 PARIS 13  
<http://www.fftt.com>  
1654701  
-----4444  
00 001 34981262  
DEBIT VADS @  
NUMERO D'AUTORISATION : XXXXXX  
MONTANT : 20.00 EUR  
NUMERO DE COMMANDE : 1-1629600198  
TICKET CLIENT  
A CONSERVER

Retour commerce

up2pay  
e-Transactions

Cette attestation fait office de justificatif de paiement.  
La FFTT ne délivrera aucun autre document

**Veillez vérifier dans votre espace licencié que vos confirmations d'inscriptions ont bien été prises en compte, voir dernière page du mode opératoire espace licencié.**  
**Les clubs peuvent également suivre les confirmations d'inscriptions de ses joueurs, voir dernière page du mode opératoire espace mon club**

**AUCUNE RÉCLAMATION NE SERA ACCEPTÉE APRES LA DATE DE CLOTURE DES INSCRIPTIONS.**

**2 - COURRIER POSTAL :** Votre confirmation à un tour et le règlement pourront également être adressés à la - FFTT – 3 rue Dieudonné Costes – 75013 PARIS, par courrier postal en envoyant un chèque à l'ordre de la FFTT accompagné du bordereau d'engagement, ci-joint.

Pour ceux ou celles qui adressent un chèque à la FFTT, veuillez vérifier que celle-ci vous a bien inscrit dans votre espace licencié et une confirmation vous sera adressée par mail.

Si vous n'êtes pas certain ou certaine que votre engagement parvienne à la FFTT avant le **lundi 25 mars 2024**, veuillez adresser un mail à [sportive@fft.email](mailto:sportive@fft.email) en demandant au secrétariat fédéral de vous préinscrire. N'oubliez pas de préciser, votre nom, votre prénom et les différents tableaux que vous souhaitez jouer (toute demande d'inscription doit obligatoirement être suivie du paiement correspondant).

**TOUT COURRIER RECU APRES LA DATE DE CLOTURE DES INSCRIPTIONS ET QUI N'AURA PAS ÉTÉ CONFIRMÉ PAR MAIL SERA AUTOMATIQUEMENT REFUSÉ.**

(De trop nombreux clubs, joueurs ou joueuses attendent la dernière minute pour adresser, par courrier postal, leurs engagements. La FFTT ne peut être tenue pour responsable des délais postaux, ni vous d'ailleurs. Alors veuillez poster vos engagements le lundi qui précède la date de clôture des inscriptions et non le samedi).

Dans tous les cas, la confirmation devra parvenir au plus tard à la date fixée par la commission sportive fédérale, soit le **lundi 25 mars 2024** pour le 4ème tour.

3 - Si vous ne souhaitez pas participer au 4ème tour, veuillez à partir de votre espace licencié <https://malicence.fft.com/login/> dans la rubrique Epreuves / Inscriptions dans le tableau « B » de votre catégorie cocher « Non » à votre participation.

**Les tableaux étant limités en nombre de participant(e)s, certain(e)s d'entre vous n'auront pas suffisamment de points classement sur la base de la mensualisation pour intégrer les tableaux. De ce fait, la Commission sportive fédérale informera individuellement les participant(e)s non retenu(e)s avec copie aux clubs.**

**Un classement général par catégorie sera mis à jour après chaque tour sur le site de la FFTT.**

Pour pouvoir participer vous devrez être en règle avec les règles sanitaires applicables le jour de l'épreuve.  
<https://www.fft.com/site/jouer/services-clubs/informations-coronavirus>

Nous vous souhaitons une bonne compétition et vous prions de croire, Chères Amies, Chers Amis, à l'assurance de nos sentiments sportifs les meilleurs.

**Patrick Royer**  
Responsable National  
du Critérium fédéral

**Nota bene** : La présentation d'un document officiel permettant de vérifier l'exactitude de sa licenciation et de sa situation vis-à-vis du certificat médical est OBLIGATOIRE (articles II.606.1 et II.606.2 du règlement administratif concernant les règles de participation aux compétitions).

**Absence non excusée – Pénalité financière de 40 €**  
Conformément à la circulaire CSF 261, en ligne sur le site de la FFTT

# CRITÉRIUM FÉDÉRAL N1 – 2023 / 2024

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Mise à jour le 11/09/2023 [SB]

### Clôtures des inscriptions :

Elles se feront deux semaines avant le début du tour, délai de rigueur (quel que soit le moyen d'inscription).

1° tour – lundi 2 octobre 2023

2° tour – lundi 20 novembre 2023

3° tour – lundi 15 janvier 2024

4° tour – lundi 25 mars 2024

La non connaissance de forfaits non déclarés avant la compétition a une incidence sur la composition des listes des joueurs pour les tableaux A et B et des mises en poules. Afin de remédier à cette situation nous appliquerons la procédure suivante :

Si le forfait est déclaré avant la fin des remplacements et s'il est justifié par un certificat médical fourni dans les 72 heures après la compétition, les frais d'inscriptions seront remboursés :

- soit le jeudi, précédent la compétition, avant 17h00 pour les seniors messieurs
- soit le vendredi, précédent la compétition, avant 16h00 pour les autres catégories

Le forfait est à déclarer auprès de la Commission Sportive Fédérale par mail à [sportive@fft.email](mailto:sportive@fft.email)

Si le forfait n'est pas déclaré dans les délais prévus ci-dessus, les frais d'inscriptions ne seront pas remboursés. De plus s'il est non justifié par un certificat médical fourni dans les 72 heures après la compétition il sera fait application de l'article IV.202.2 des règlements administratifs, concernant le classement des joueurs : le joueur forfait perdra les points qu'il aurait dû perdre s'il avait participé et perdu la première partie de poule. Il sera également appliqué une pénalité financière de 40 euros. Le certificat médical est à transmettre à la Commission sportive fédérale par mail à [sportive@fft.email](mailto:sportive@fft.email)

Les inscriptions sont obligatoires (même pour votre tableau).

Chaque joueur ou joueuse ne peut participer qu'à un tableau maximum par jour.

Les cadettes pourront donc participer soit au tableau Seniors dames, soit au tableau Cadettes le samedi.

**Attention si une cadette s'inscrit sur le tableau Seniors dames et n'est pas retenue du fait du dépassement du nombre maximum de participantes, elle ne pourra pas basculer dans le tableau Cadettes. Elle sera inscrite dans la liste des remplaçantes sur le tableau Seniors dames.**

Tous les tableaux sont payants : 10 € pour les catégories Juniors et Cadets garçons et filles ; et 20 € pour les catégories Seniors messieurs et dames, par tableau et par tour.

Le classement mensuel de référence déterminé par la Commission sportive fédérale pour la constitution des tableaux (A ou B) et le placement dans les poules sera celui de :

Septembre 2023 pour le **1<sup>er</sup> tour** du Critérium fédéral ;

Novembre 2023 pour le **2<sup>ème</sup> tour** ;

Janvier 2024 pour le **3<sup>ème</sup> tour** ;

Mars 2024 pour le **4<sup>ème</sup> tour** ;

Toutes les informations concernant le critérium fédéral seront mises à jour régulièrement sur le site de la FFTT, rubrique Compétitions – Critérium Fédéral

<https://www.fft.com/site/competition/criterium-federal>

## Tableaux Juniors Garçons et Filles

Les tableaux se dérouleront le samedi pour les juniors garçons et le dimanche pour les juniors filles.

Un droit de participation de **10 euros** par épreuve est demandé. Ces compétitions sont qualificatives pour les Championnats de France Juniors qui auront lieu les **10, 11 et 12 mai 2024 à Joué-Lés-Tours (37)**. Pour le critère de qualification aux points du critérium fédéral, les joueurs seront qualifiés dans l'ordre total des points obtenus lors des **4 tours**. La place dans le tableau des championnats de France n'est pas déterminée à partir de ces points (Voir règlement de cette compétition des Règlements sportifs).

## Tableaux Cadets et Cadettes

Les tableaux se dérouleront le samedi pour les cadettes et le dimanche pour les cadets.

Un droit de participation de **10 euros** par épreuve est demandé. Cette compétition est qualificative pour les Championnats de France Cadets qui auront lieu les **7, 8 et 9 juin 2024 à Arnas (69)**. Pour le critère de qualification aux points du critérium fédéral, les joueurs seront qualifiés dans l'ordre total des points obtenus lors des **4 tours**. La place dans le tableau des championnats de France n'est pas déterminée à partir de ces points (Voir règlement de cette compétition des Règlements sportifs).

## CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIORS

### Tableaux Seniors Messieurs et Dames

Les tableaux Seniors se dérouleront le vendredi pour les messieurs et le samedi pour les dames avec un droit de participation de **20 euros** par tour.

Cette compétition est qualificative pour les Championnats de France seniors qui auront lieu les **22, 23 et 24 mars 2024 à Montpellier (34)**. Pour le critère de qualification aux points du critérium fédéral, les joueurs seront qualifiés dans l'ordre total des points obtenus lors des **3 premiers tours**. La place dans le tableau des championnats de France n'est pas déterminée à partir de ces points (Voir règlement de cette compétition des Règlements sportifs).

### IV.103 - Qualification des joueurs en simples

Pour être qualifiés les joueurs des ligues métropolitaines devront être numérotés, soit de 1 à 1000 en messieurs et de 1 à 300 en dames au dernier classement officiel diffusé.

Les épreuves de simples comportent dans chaque catégorie quarante-huit joueurs en messieurs et dames, qualifiés de la manière suivante :

- 1) tout joueur classés dans les 30 meilleurs mondiaux en juniors, s'il reste junior sur la saison des championnats de France, au 1er juillet précédant le championnat de France ou au mois déterminé par la commission sportive fédérale et publié sur le calendrier national, soit février 2024 ;
- 2) les 16 meilleurs joueurs au classement national officiel diffusé en début de saison ;
- 3) les premiers des tableaux seniors A, messieurs et dames, des tours du critérium fédéral nationale 1 de la saison en cours déterminés par la commission sportive fédérale et publié sur le calendrier national, soit les 3 premiers tours;
- 4) le joueur de la ligue organisatrice ayant le meilleur classement aux points du tableau élite du critérium fédéral ;
- 5) 5 joueurs d'Outremer ;
- 6) 4 joueurs désignés par la DTN
- 7) complété à partir du classement aux points du tableau senior nationale 1 du critérium fédéral après le tour déterminé par la commission sportive fédérale et publié sur le calendrier national, soit à l'issue du 3ème tour.

Si plusieurs joueurs sont ex-æquo, la priorité est donnée au meilleur joueur classé d'après le dernier classement national officiel diffusé. Si l'égalité persiste, un tirage au sort est réalisé.

Dans le cas où le nombre de joueurs qualifiés au titre du 5) est inférieur à 5, la ou les places vacantes sont laissée(s) à la disposition de la commission sportive fédérale.

Lorsqu'un joueur qualifié au titre du 6) décline sa sélection, il est remplacé par un autre joueur désigné par la direction technique nationale.

Lorsqu'un joueur qualifié au titre du 2) décline sa sélection, il est remplacé par un autre joueur qualifié au titre du 7).

## **CHAMPIONNATS DE FRANCE JEUNES**

### **V.202 - Qualification des joueurs en simples**

Les épreuves de simples comportent dans chaque catégorie soixante-quatre joueurs (garçons et filles) qualifiés de la manière suivante :

- 1) tout joueur classé dans les 30 meilleurs mondiaux en juniors au 1er juillet précédant le championnat de France ou au mois déterminé par la commission sportive fédérale et publié sur le calendrier national, soit mars 2024 ;
- 2) 5 joueurs des départements ou territoires d'Outremer ;
- 3) les 8 meilleurs joueurs de la catégorie des championnats de France et les 2 meilleurs joueurs de la catégorie d'âge inférieure aux points classement mensuel au mois déterminé par la commission sportive fédérale et publié sur le calendrier national, soit mars 2024;
- 4) 4 joueurs désignés par la direction technique nationale ;
- 5) 2 joueurs par ligue métropolitaine sélectionnés à partir d'une épreuve régionale qualificative ou désignés par chaque ligue ;
- 6) complétés à partir du classement aux points du tableau correspondant du critérium fédéral à condition d'avoir participé à au moins un tour au niveau national 1 ; si plusieurs joueurs sont ex-aequo, la priorité est donnée au meilleur joueur classé d'après le dernier classement national officiel diffusé. Si l'égalité persiste, un tirage au sort est réalisé ;
- 7) complétés à partir du classement aux points de nationale 2 des joueurs de la catégorie d'âge du critérium fédéral de chaque zone en tenant compte uniquement des points attribués dans le tableau d'âge et dans les tableaux d'âge supérieurs. Si plusieurs joueurs sont ex-aequo, la priorité est donnée au meilleur joueur classé d'après le dernier classement national officiel diffusé. Si l'égalité persiste, un tirage au sort est réalisé. Le nombre de joueurs par zone est fixé par la commission sportive fédérale en fonction du nombre d'engagés au critérium fédéral dans la zone.
- 8) complétés à partir du classement aux points de régionale des joueurs de la catégorie d'âge du critérium fédéral de chaque ligue en tenant compte uniquement des points attribués dans le tableau d'âge et dans les tableaux d'âge supérieurs. Si plusieurs joueurs sont ex-aequo, la priorité est donnée au meilleur joueur classé d'après le dernier classement national officiel diffusé. Si l'égalité persiste, un tirage au sort est réalisé. Le nombre de joueurs par ligue est fixé par la commission sportive fédérale en fonction du nombre d'engagés au critérium fédéral dans la ligue.

Lorsqu'un joueur qualifié au titre du 4) décline sa sélection, il est remplacé par un autre joueur désigné par la direction technique nationale.

Dans le cas où le nombre de joueurs qualifiés au titre du 2) est inférieur à cinq la ou les places vacantes sont laissée(s) à la disposition de la commission sportive fédérale

Lorsqu'un joueur qualifié au titre du 3) et du 5) décline sa sélection, il est remplacé par un autre joueur qualifié au titre du 6).

### **QUALIFICATIONS POUR LA NATIONALE 1 - SAISON 2023 / 2024**

Les qualifications pour la nationale 1 de la saison 2024 / 2025 par le classement aux points du critérium fédéral de nationale 1 se feront sur les bases suivantes:

#### **- Tableau CADETS de la saison 2024 / 2025 :**

Les joueurs et joueuses des catégories moins de 11, 12, 13 et 14 ans de la saison 2023 / 2024 à partir du cumul des points de nationale 1 des tableaux cadets de la saison 2023 / 2024.

#### **- Tableau JUNIORS de la saison 2024 / 2025 :**

Les joueurs et joueuses des catégories moins de 15, 16, 17 et 18 ans de la saison 2023 / 2024 à partir du cumul des points de nationale 1 des tableaux juniors de la saison 2023 / 2024.

#### **- Tableau SENIORS de la saison 2024 / 2025 :**

Les joueurs et joueuses des catégories moins de 19 ans, seniors et vétérans de la saison 2023 / 2024 à partir du cumul des points de nationale 1 des tableaux seniors de la saison 2023 / 2024.

### Informations aux joueurs et joueuses

Vous allez participer au 4<sup>ème</sup> tour du Critérium Fédéral Nationale 1 Messieurs et Dames à Pont-à-Mousson (Centre des Sports Bernard Guy, avenue Georges Guynemer, 54700 Pont-à-Mousson) du 5 au 7 avril 2024, coorganisé par le club de Pont-à-Mousson et la Ligue du Grand Est de Tennis de Table, en partenariat avec la FFTT.

Pour que la compétition se déroule dans les meilleures conditions vous trouverez ci-après quelques consignes à respecter ainsi que des informations sur le déroulement de l'épreuve.

Toutes les informations générales et le suivi de la compétition sont disponibles sur le site de la FFTT (<https://www.fftt.com/site/competition/criterium-federal>) ou au travers de ce [QR code](#) :



#### 1- Balles et tenues

Les balles seront en plastique de couleur blanche (Nittaku Premium 40+ \*\*\*). Vos tenues devront donc être d'une autre couleur.

Vous devez prévoir plusieurs maillots de couleurs suffisamment distinctes pour permettre aux spectateurs de différencier aisément les joueurs se rencontrant. En effet si sur une partie les deux joueurs ou joueuses ont des maillots de même couleur dominante, l'arbitre pourra effectuer un tirage au sort pour déterminer celui ou celle qui changera de maillot.

#### 2- Dossard

Le port du dossard dans son intégralité avec les 3 épingles est obligatoire, même si vous possédez un maillot avec votre nom.

#### 3- Conseilleur

Un seul conseiller par joueur ou joueuse désigné à l'avance sera autorisé à être assis sur la chaise à proximité de l'aire de jeu. Il devra présenter son attestation de licence à l'arbitre avant le début de la partie.

#### 4- Echauffement

Quelques tables d'échauffement seront à votre disposition dans une salle annexe. Pendant l'épreuve si une partie est en cours sur une des tables contiguës, les joueurs ou joueuses pourront s'échauffer à deux ou à quatre, mais avec une seule balle en jeu par table.

#### 5- Horaires de mise en poules

Tableau	Limite remplacement (1)	POULES		
		Tirage au sort	Affichage	Début poules (2)
SMA	Judi 18h00	Judi 18h00	Judi 19h00	Vendredi 9h30
SMB	Judi 18h00	Judi 18h00	Judi 19h00	Vendredi 9h30
JGA	Vendredi 17h30	Vendredi 17h30	Vendredi 18h00	Samedi 11h00
JGB	Vendredi 17h30	Vendredi 17h30	Vendredi 18h00	Samedi 8h00
CFA	Vendredi 18h00	Vendredi 18h00	Vendredi 18h30	Samedi 8h00
CFB	Vendredi 18h00	Vendredi 18h00	Vendredi 18h30	Samedi 8h00

Tableau	Limite remplacement (1)	POULES		
		Tirage au sort	Affichage	Début poules (2)
SDA	Vendredi 18h30	Vendredi 18h30	Vendredi 19h00	Samedi 11h00
SDB	Vendredi 18h30	Vendredi 18h30	Vendredi 19h00	Samedi 11h00
CGA	Vendredi 19h00	Vendredi 19h00	Samedi 8h00	Dimanche 8h00
CGB	Vendredi 19h00	Vendredi 19h00	Samedi 8h00	Dimanche 8h00
JFA	Vendredi 19h15	Vendredi 19h15	Samedi 8h00	Dimanche 8h00
JFB	Vendredi 19h15	Vendredi 19h15	Samedi 8h00	Dimanche 8h00

(1) un joueur ne peut être remplacé que si son forfait est déclaré

(2) horaire début des poules qui peut être retardé mais jamais avancé

6- Horaire général

L'horaire général sera communiqué sur les sites de l'organisateur et de la FTTT dès l'officialisation de la liste des inscrits.

7- Imprévus

En cas d'imprévus de dernière minute (retard, forfait, etc...) vous pourrez me contacter au 06 80 57 29 87.

8- Remises des récompenses

La cérémonie protocolaire des remises des récompenses pour les tableaux jeunes aura lieu à l'issue de chaque finale (vainqueur et finaliste).

9- Préconisations sanitaires

Les préconisations sanitaires applicables seront celles en vigueur au moment de la compétition (cf. les documents diffusés sur le site Internet de la FTTT).

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente compétition et resterons à votre disposition tout au long de l'épreuve.

Pour l'équipe des Juges- Arbitres  
Le Juge Arbitre, Yohan DECLOMESNIL





Ligue du Grand Est  
de Tennis de Table

# CRITÉRIUM FEDERAL N1

## Pont-à-Mousson

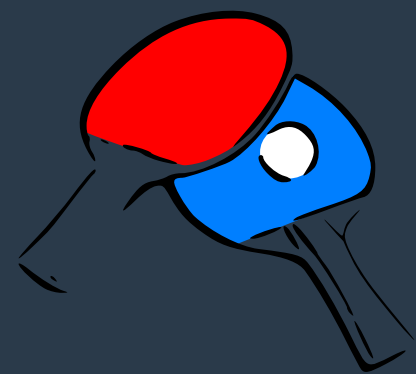
**Centre des sports  
Bernard Guy,  
Avenue Guynemer,  
54700 Pont-à-Mousson**

- **32 tables pour la  
compétition**
- **8 tables d'échauffements**



**Accueil dans le hall du centre des sports à partir de  
jeudi 04 avril à 16h00.**

**Ouverture du complexe le vendredi matin à 7h30  
et à 6h45 le samedi et le dimanche.**



### **Buvette - Restauration:**

**Buvette à disposition du jeudi 04 avril à 16h00 au  
dimanche 07 avril en fin d'après-midi.**

**Un service de restauration-traiteur sur place les  
soirs dans le complexe du jeudi 04 au samedi 06  
mars de 18h30 jusqu'à 30 minutes après la  
compétition.**

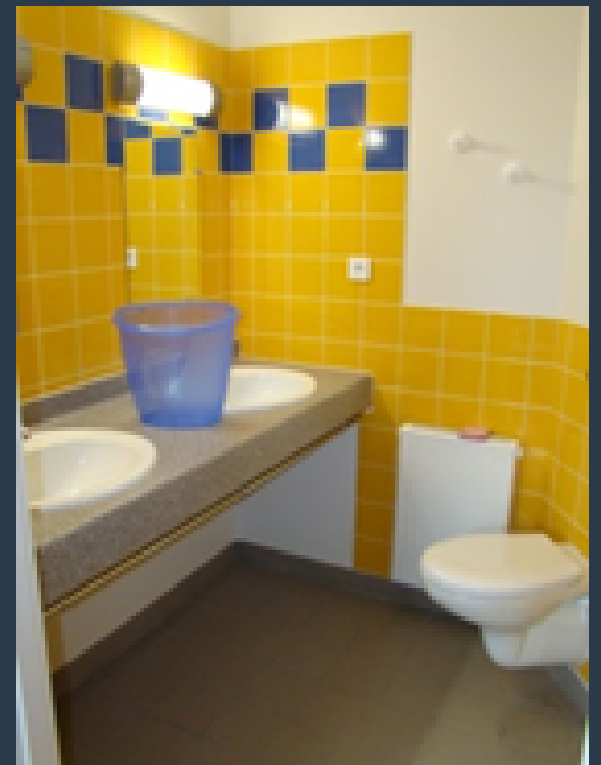


Ligue du Grand Est  
de Tennis de Table

# L'hébergement

**Les organisateurs vous proposent, pour ce tour 4 du Critérium Fédéral Nationale 1, une formule qui comprend l'hébergement (avec petit déjeuner) et le repas du soir à un tarif très avantageux.**

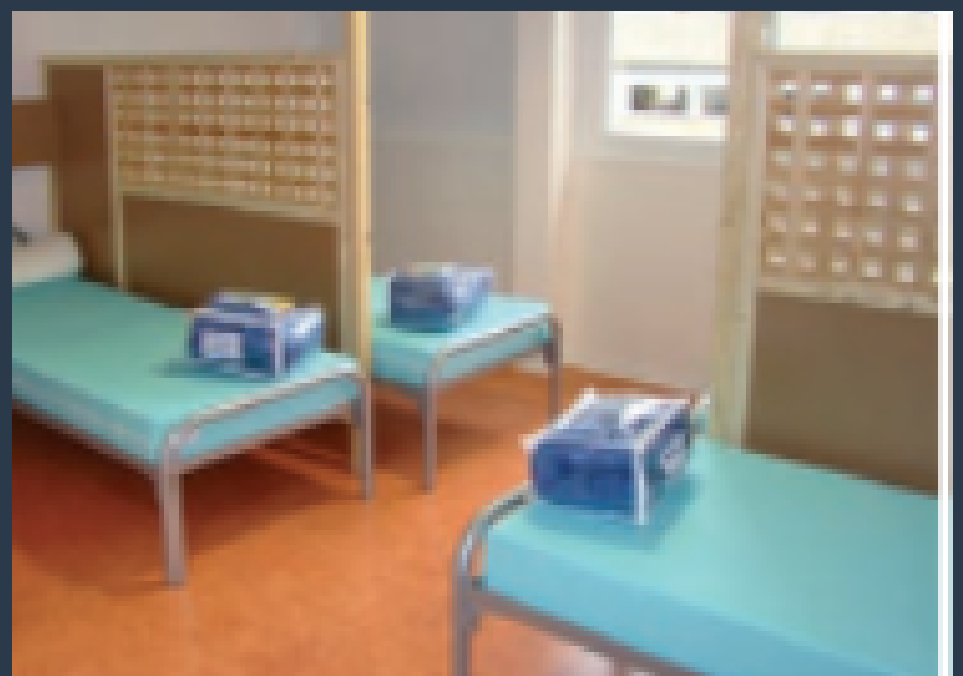
**L'hébergement se fera en CFA : centre collectif rénové et de qualité, à proximité immédiate de la salle, en chambre de 3 ou 4, avec toilettes et salle de bains privatives (mais il vous appartient de vous munir de vos serviettes et produits de toilettes). Quelques chambres individuelles sont aussi disponibles.**



## 3 Forfaits :

- Forfait 1 nuit
- Forfait 2 nuits
- Forfait 3 nuits

**Chaque forfait prend en compte le petit déjeuner au CFA et le diner qui se déroulera dans le gymnase.**



**Places limités dans le CFA :  
Premiers arrivés, premiers servis !  
(Surtout le jeudi soir)**

**Possibilité de réserver à la carte des repas seuls.**



Ligue du Grand Est  
de Tennis de Table

# LES MENUS



## Repas du Jeudi 04 avril



**Buffet d'entrées\***



**Blanquette de veau aux champignons**



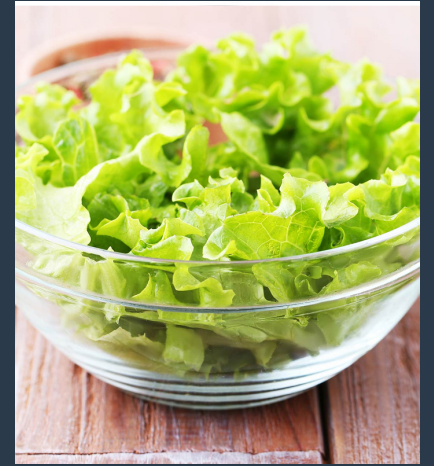
**Riz**



**Fromage**



**Compote**



## Repas du Vendredi 05 avril



**Buffet d'entrées\***



**Emincé de volaille à la crème**



**Spätzle**



**Fromage**



**Danette vanille ou chocolat**



## Repas du Samedi 06 avril



**Buffet d'entrées\***



**Escalope milanaise**



**Purée**



**Fromage**



**Eclair vanille ou chocolat**



\* buffet des entrées : Jambon blanc, salade de pâtes, salade de pommes de terre, salade de tomates, taboulé et salade verte



Ligue du Grand Est  
de Tennis de Table

# NOS TARIFS

Chaque forfait inclut le repas du soir, la nuit au CFA et le petit déjeuner.

## Forfait 1 nuit

**Chambre 3 ou 4 lits** ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● **39 € / pers**

**Chambre individuelle** ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● **54 € / pers**

**Choix A :** Prise en charge du dîner du vendredi 05 avril au petit déjeuner du samedi 06 avril

**Choix B :** Prise en charge du dîner du samedi 06 avril au petit déjeuner du dimanche 07 avril

**Attention :** Le forfait 1 nuit n'est pas disponible pour la nuitées de jeudi à vendredi.

## Forfait 2 nuits

**Chambre 3 ou 4 lits** ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● **71 € / pers**

**Chambre individuelle** ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● **101 € / pers**

**Choix C :** Prise en charge du dîner du jeudi 04 avril au petit déjeuner du samedi 06 avril

**Choix D :** Prise en charge du dîner du vendredi 05 avril au petit déjeuner du dimanche 07 avril

## Forfait 3 nuits

**Chambre 3 ou 4 lits** ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● **103 € / pers**

**Chambre individuelle** ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● **148 € / pers**

**Choix E :** Prise en charge du dîner du jeudi 04 avril au petit déjeuner du dimanche 07 avril

**Repas seul** ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● **13 € / pers**

## Contact :

**Pour toute question n'hésitez pas à nous joindre.**

**LGETT – Corentin LAMAZE – 03 83 18 87 90 – Email :  
corentin.lamaze@lgett.fr**



# Fiche de réservation

## Hébergement / Petit déjeuner / Diner

Ligue du Grand Est  
de Tennis de Table

Forfait 1 nuit	Choix* A ou B	Coût par personne	Nombre filles	Nombre garçon	Nombre adulte H	Nombre adulte F	Coût total
Chambre 3 ou 4 lits	.....	39 euros					
Chambre individuelle	.....	54 euros					
Forfait 2 nuits	Choix* C ou D	Coût par personne	Nombre filles	Nombre garçon	Nombre adulte H	Nombre adulte F	Coût total
Chambre 3 ou 4 lits	.....	71 euros					
Chambre individuelle	.....	101 euros					
Forfait 3 nuits	Choix	Coût par personne	Nombre filles	Nombre garçon	Nombre adulte H	Nombre adulte F	Coût total
Chambre 3 ou 4 lits	E	103 euros					
Chambre individuelle	E	148 euros					

**\*Voir choix sur la page "Nos tarifs"**

Total : ..... €

**A retourner jusqu'au 18 mars 2024 par courrier à la LGETT à l'adresse :  
13 rue Jean Moulin, 54510 TOMBLAINE  
ou par mail à l'adresse : [contact@lgett.fr](mailto:contact@lgett.fr)**

**Votre réservation devra être impérativement accompagnée d'un chèque d'acompte de 40% libellé à l'ordre de la LGETT ou bien d'un virement (RIB joint).**



**Le nombre de place étant limité, la réservation ne sera effective qu'à la réception du mail de confirmation. Le chèque de réservation sera encaissé après la confirmation de celle-ci.**

**Joueur / Club :**

**NOM - Prénom du responsable :**

**Mail :**

**Date :**

**Téléphone :**

**Signature :**



# Fiche de réservation

## Repas seul

Dates	Repas	Coût	Nombre	Total
Jeudi 04 avril	Soir	13 euros	.....	..... euros
Vendredi 05 avril	Soir	13 euros	.....	..... euros
Samedi 06 avril	Soir	13 euros	.....	..... euros

Total : ..... €

Jeudi 04 avril soir	Vendredi 05 avril soir	Samedi 06 avril soir
<b>Buffet d'entrées</b> Blanquette de veau aux champignons Riz Fromage Compote	<b>Buffet d'entrées</b> Emincé de volaille à la crème Spätzle Fromage Danette vanille ou chocolat	<b>Buffet d'entrées</b> Escalope milanaise Purée Fromage Eclair vanille ou chocolat

A retourner jusqu'au 17 mars 2024 par courrier à la LGETT à l'adresse :  
13 rue Jean Moulin, 54510 TOMBLAINE ou par mail à l'adresse : [contact@lgett.fr](mailto:contact@lgett.fr)

Votre réservation devra être impérativement accompagnée d'un chèque d'acompte de 40% libellé à l'ordre de la LGETT ou bien d'un virement (RIB joint).

**Joueur / Club :**

**NOM – Prénom du responsable :**

**Mail :**

**Date :**

**Téléphone :**

**Signature :**